

L'Afrique

**Christian Bardot, Julien Favre, Bruno Jégou, Frank Paris,
Amandine Toutou**

ISBN : 978-2-7440-7347-2

Chapitre 7 – Un continent violent ?

Étude de cas (HEC) :

Les conflits dans la région des Grands Lacs : Rwanda, Burundi, République démocratique du Congo

I. Un conflit aux origines anciennes qui débute au Rwanda

La distinction ancienne entre Hutus, voués en principe à l'agriculture, et Tutsis, spécialisés dans l'élevage, a été officialisée dans les années 1930 par le colonisateur belge qui a imposé la mention de l'ethnie sur les cartes d'identité. Tous avaient des terres comme du bétail en vérité, mais l'opposition entre eux tient à la constitution d'une aristocratie tutsie autour de la dynastie à la tête du royaume des Banyiginya qui a unifié la région. D'abord colonie allemande, jointe au Burundi voisin, la région est confiée par la Société des Nations à la Belgique au lendemain de la Première Guerre mondiale. Les Belges, et notamment les missions catholiques fort actives, s'appuient sur l'élite tutsie (15 % de la population). Cette faveur engendre les premières frustrations des Hutus (près de 85 % de la population) mais ce système d'administration indirecte permet au colonisateur d'établir à peu de frais sa domination.

Les premières violences interethniques débutent en 1959 avec ce que l'on a appelé la « Révolution sociale » sorte de Toussaint sanglante du Rwanda : face à la montée des revendications nationalistes tutsies pour l'indépendance, Bruxelles se décide à appuyer la population hutue, jugée plus docile. Ces derniers s'emparent du pouvoir en novembre 1959, et s'engagent dans une répression sanglante des Tutsis, contraints à un exode massif vers les pays voisins. (Ouganda, Zaïre, Burundi, Tanzanie). Entre 1959 et 1963, près de trois cent mille Tutsis rwandais s'exilent, soit la moitié de la population tutsie du pays.

Après l'indépendance en 1962 et jusqu'au début des années 1990, les Hutus exercent un pouvoir sans partage. Les Tutsis sont mis au ban de la société : lois d'exclusion, confiscation des biens, déplacements de populations, quotas scolaires, interdiction des mariages mixtes... Face aux attaques récurrentes menées par les exilés du Front patriotique rwandais (FPR), regroupant des Tutsis soutenus par l'Ouganda, les Hutus les plus extrémistes décident de créer des milices, les Interahamwe qui arrêtent ou tuent les Tutsis du FPR et les Hutus modérés. Via la radio-télévision « des 1 000 collines », toute la population hutue est incitée à la haine des Tutsis, ces « cancrelats » restés au pays.

L'élément déclencheur des massacres est l'attentat qui coûte la vie aux présidents rwandais et burundais le 6 avril 1994. Les massacres éclatent de manière simultanée dans tout le pays, conduits par les extrémistes hutus, les milices interahamwe, et les soldats des Forces armées rwandaises (FAR). Entre avril et début juillet 1994, sur douze semaines, huit cent mille Tutsis ont trouvé la mort.

Ce génocide planifié de longue date est d'une incroyable violence, comme le souligne Jean Hatzfeld dans *Une saison de machettes* (2003) : « Malgré une organisation sommaire et un outillage archaïque, il est d'une efficacité inégalée. Son rendement s'est révélé supérieur à celui du génocide juif et gitan [...]. En 1942, au plus fort des fusillades et des déportations, le régime nazi et son administration zélée, son industrie chimique, son armée et sa police, dotées de matériel sophistiqué et de techniques industrielles (mitrailleuses lourdes, infrastructures ferroviaires ; fichiers ; camions au monoxyde de carbone et chambres à gaz zyklon...), n'ont

jamais atteint un niveau de performance aussi meurtrier sur l'étendue de l'Allemagne et la quinzaine de pays occupés. »

Ce génocide s'est déroulé durant les premiers jours sur fond d'abstention de la communauté internationale : l'ONU retire 90 % de ses troupes (MINUAR, mission envoyée en octobre 1993) après le décès de dix casques bleus. Il faut attendre la fin du mois de juin pour voir la mise en place de l'opération Turquoise menée par la France sous mandat de l'ONU et ayant pour but d'établir une « zone de sécurité » dans le Sud-Ouest du pays.

Pendant la même période, le FPR établi en Ouganda (où il avait aidé à l'accession au pouvoir de Museveni en 1986) mène une guerre de reconquête contre l'armée rwandaise. Après trois mois de violents combats, le 4 juillet 1994, ses forces prennent Kisangani et renversent le pouvoir hutu. Cet événement conduit au repli des génocidaires hutus dans la zone de sécurité établie par l'opération Turquoise.

Ce génocide a traumatisé le peuple rwandais, qui s'interroge aujourd'hui encore sur les enchaînements qui l'ont rendu possible. Certains de ses dirigeants, ainsi que des observateurs étrangers, incriminent des pays étrangers : la Belgique pour sa politique du temps de la colonisation, la France pour ses liens en 1994 avec le pouvoir hutu... D'autres spécialistes insistent avant tout sur l'arrière-plan social du massacre : surpopulation, tensions autour de l'usage des terres... Le débat reste ouvert et les tribunaux créés à cet effet sont loin d'avoir pu juger tous les « génocidaires » quinze ans après les faits.

II. Le génocide du Rwanda a des conséquences directes sur la stabilité du Zaïre

Entre avril et juillet 1994, un million deux cent mille Hutus s'enfuient du Rwanda et se réfugient dans les pays proches, principalement au Zaïre, où ils s'installent dans la province du Kivu. Le Kivu va servir alors de base arrière aux guérillas des États voisins. Parmi les réfugiés se trouvent des milices qui ont participé au génocide et qui entreprennent de lancer des attaques à la fois contre les Tutsis rwandais et les Tutsis zaïrois. Le génocide semble ainsi s'étendre au Zaïre. Dans leur entreprise, ils bénéficient du soutien du président zaïrois, Mobutu. En réaction, le Rwanda, le Burundi et leur allié ougandais appuient des mouvements d'opposition à Mobutu. Leur intervention est officiellement motivée par la recherche de la sécurité à leurs frontières, sécurité menacée par les camps de réfugiés hutus. Plus certainement, des ambitions politiques et économiques sous-tendent leur engagement : ils cherchent à s'arroger un contrôle sur l'Est du Zaïre, qui regorge de ressources naturelles (or, diamant, coltan, bois exotiques...). Le principal mouvement d'opposition est dirigé par Laurent-Désiré Kabila, qui, après une guerre éclair menée face à l'armée zaïroise en décomposition, parvient à renverser Mobutu en 1997 et à prendre le pouvoir à Kinshasa. Il proclame alors la naissance de la République démocratique du Congo. Un an plus tard, Kabila va chercher à se débarrasser de ses encombrants alliés. Ce revirement conduit en 1998 à une deuxième crise.

III. La régionalisation du conflit : la première « guerre mondiale africaine » (C. Braeckman)

En 1998, Kabila décrète l'expulsion des armées étrangères stationnant sur le territoire de la RDC ; s'ensuit une rébellion qui se transforme rapidement en une guerre ouverte d'envergure continentale.

Sept pays africains sont précipités dans les combats et deux coalitions s'affrontent sur le sol congolais divisé en quatre zones d'influence :

- d'un côté, les troupes gouvernementales de Kabila, les milices rwandaises interahamwe et les ex-Forces armées rwandaises (ex-FAR), soutenus par l'Angola, la Namibie et le Zimbabwe ;
- de l'autre, des factions rebelles congolaises, rivales entre elles (Mouvement de libération du Congo, Rassemblement congolais pour la démocratie), soutenues tour à tour selon leurs intérêts par le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi.

Afin de faire respecter le cessez-le-feu signé en 1999, l'ONU envoie la MONUC, qui est aujourd'hui la plus importante force d'interposition en termes d'hommes et de budget. Les casques bleus sont particulièrement présents dans l'Est du pays (Ituri, Kisangani). Cette partition perdure jusqu'en 2003, date de la signature d'un accord prévoyant le retrait des troupes étrangères et le partage du pouvoir entre Joseph Kabila (fils de Laurent-Désiré Kabila, décédé en 2001) et ses opposants, et l'instauration d'un gouvernement de transition en attendant des élections.

Les premières élections démocratiques ont eu lieu en 2006, sous l'observation de la mission européenne EUFOR ; elles ont été remportées par Joseph Kabila, élu à la majorité des voix par huit des onze provinces du pays. La RDC doit cependant faire face à plusieurs défis de taille : le poids économique très inégal des provinces créant un risque de sécession, les défaillances de l'État impliquant un très faible contrôle du territoire (2,3 millions de kilomètres carrés), la présence d'une importante population de déplacés et réfugiés, l'absence de tradition démocratique. Tous ces facteurs expliquent largement la résurgence des conflits dans la province du Kivu depuis l'automne 2008.